

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
QUATRIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2019-2020)
LE 12 NOVEMBRE 2019

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 12 NOVEMBRE 2019 À 19 H AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)

Suzanne Gaudette (5)

Michelle Morin (3)

Margot Pagé (9)

Sophia Plante, représentante du comité de parents, niveau secondaire

Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Stéphane Bessette (1)

Stéphane Desjardins (8)

André Dugas (7)

Cédric Fontaine (6)

Tommy Gaulin, représentant EHDAA

Alain Lemieux (11)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M^{mes} Kathlyn Morel, directrice générale
Pascale Gingras, directrice générale adjointe
Marie-Claude Huberdeau, directrice générale adjointe
M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

ET :

M^{me} Mélanie Chaussé en remplacement de Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications
MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines
Benoit Choinière, directeur du Service des ressources financières
Ian Gosselin, directeur du Service des technologies de l'information

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

C.E.-3817-11-19

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que déposé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2019.

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 Liste des comptes – Validation

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

11.01 Autorisation d'engagement au-delà de trois (3) ANS - contrat de location pare-feu hébergé au RISQ – (cinq) 5 ans

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

C.E.-3818-11-19

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 OCTOBRE 2019.

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

CEX du 12 novembre 2019

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2019.

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2019 soit adopté tel déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 LISTE DES COMPTES – VALIDATION

Monsieur Benoit Choinière, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier

Monsieur Choinière confirme qu'il n'a reçu aucune question relativement aux comptes payés pour la période commençant le 22 septembre 2019 et se terminant le 5 octobre 2019.

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

C.E.-3819-11-19

11.01 AUTORISATION D'ENGAGEMENT AU-DELÀ DE TROIS (3) ANS – CONTRAT DE LOCATION PARE-FEU HÉBERGÉ AU RISQ – (CINQ) 5 ANS

Monsieur Ian Gosselin, directeur du Service des technologies de l'information, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que les équipements de pare-feu actuels n'offrent pas la visibilité et la protection nécessaire à un réseau comme celui de la CSDGS ;

CONSIDÉRANT que l'analyse démontre des économies importantes en location de pare-feu ;

CONSIDÉRANT que la protection du réseau de la CSDGS en sera rehaussée ;

CONSIDÉRANT que les services octroyés varient peu d'une année à l'autre ;

CONSIDÉRANT que le RISQ est une filiale reconnue au sens de l'article 4 de la LCOP et que le recours aux appels d'offres publics n'est pas requis

CONSIDÉRANT que l'article 4.1 de la délégation de pouvoir du Conseil exécutif concernant les délégations relatives à la loi sur les contrats des organismes publics attribue le pouvoir d'autoriser l'engagement au-delà de TROIS (3) ans, mais à concurrence de CINQ (5) ans au comité exécutif. *

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

d'autoriser la conclusion d'un contrat de location de pare-feu hébergé auprès du RISQ, pour une durée de CINQ (5) ans

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-3821-11-19

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 10,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,
que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Directrice générale

1322-015
S:\510\SG\1000_Administration_generale\1320_CEX\1321_PV\2019-2020\Procès-verbaux\4. 12 novembre 2019.docx

CEX du 12 novembre 2019